



**PRÉFET  
DU VAL-D'OISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

**Commission départementale de préservation  
des espaces naturels, agricoles et forestiers  
(CDPENAF)**

Avis de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) du 13 octobre 2023  
(L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime)

**Examen du projet d'élaboration de la carte communale de Menouville**

**CONSIDÉRANT** la délibération du conseil municipal du 13 octobre 2015 prescrivant l'élaboration d'une carte communale sur l'ensemble du territoire communal ;

**CONSIDÉRANT** le courrier électronique de saisine de la CDPENAF transmis le 1<sup>er</sup> août 2023 au secrétariat de la commission ;

**CONSIDÉRANT** que la carte communale présente les points particuliers suivants :

- l'intégration de la Ferme du Petit Château en zone U de la carte communale,
- la possibilité de réhabiliter et transformer des ruines de l'ancienne Ferme de Menouville (maison et hangars), pour réaliser environ 10 logements et des locaux d'activités de type services,

**CONSIDÉRANT** que le projet d'élaboration de carte communale s'appuie sur la préservation des espaces agricoles et boisés et sur la préservation du patrimoine bâti ;

Le président de la commission propose de voter sur le projet présenté.

**Résultats du vote :**

Avis favorable à l'unanimité

Le président,

Le Directeur Départemental des Territoires

  
Nicolas MOURLON